

LA REFORME DU CAPITALISME A LA LUMIERE DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE

**Mercredi 25 août 2010
Rose Hill - Institut Cardinal Jean Margeot**

**Jean-Yves NAUDET
Justice et paix- Ile Maurice- Août 2010**

Faut-il réformer le capitalisme, tel qu'il fonctionne aujourd'hui? La réponse est, évidemment, oui. Qui pourrait se satisfaire de voir que, si certains pays émergent, d'autres s'enfoncent dans la misère? Qui peut accepter de voir tant de laissés pour compte ou d'exclus, comme on dit aujourd'hui, même dans les pays riches? Qui peut prendre son parti de la crise actuelle, du recul de la croissance, de la hausse du chômage, des déséquilibres extérieurs et intérieurs, des déficits croissant des Etats? Qui peut être satisfait du matérialisme de nos sociétés? Bien sur, il faut changer les choses.

Qui peut avoir une parole autorisée dans ce domaine? Les grandes idéologies ont dominé le XX^e siècle et on ne peut pas dire qu'avec deux guerres mondiales, une multitude de conflits locaux, des tensions intérieures et extérieures, les droits de l'homme foulés aux pieds, on puisse en tirer une source d'espoir. Le marxisme ou le nazisme, pour prendre les plus extrêmes, se sont caractérisés par un avilissement de l'homme, les camps d'extermination ou le goulag.

Les experts, technocrates, membres des organisations internationales, voire économistes (et je fais partie de cette dernière catégorie), à des rares exceptions près, n'ont rien vu venir et souvent sont même responsables des dérives actuelles : ceux qui poussaient à la monnaie facile et à forcer le cours de la croissance dans les années 2000 se sont retrouvés avec la crise des subprimes ; ils ont proposés une relance supplémentaire, par les dépenses publiques et les déficits publics, ajoutant de la dette publique à la dette privée, et se sont retrouvés avec la quasi-faillite de certains des pays réputés les plus riches. Les mêmes, qui ne parlaient que de relance, n'ont plus à la bouche que les mots d'austérité et de rigueur ; hier ils expliquaient que la hausse des dépenses publiques nous sauverait, aujourd'hui ils affirment que c'est la baisse des dépenses publiques qui mettra fin à la crise...

Il y a pourtant de grandes consciences morales, de grands témoins dans notre monde. Faut-il s'étonner d'y trouver des hommes d'Eglise, et, tout particulièrement en ces derniers temps, Jean-Paul II, puis Benoît XVI. Pourquoi? Ce ne sont pourtant pas des experts en économie et eux-mêmes affirment qu'ils n'ont pas de solution technique à proposer. Mais ils ont une qualité qui est celle des hommes d'Eglise : ils sont experts en humanité, ils connaissent bien l'homme et c'est l'homme lui-même qui s'est mis dans la situation où nous nous trouvons aujourd'hui. En outre, ils ont une haute conception de la personne humaine, de ses droits, de sa dignité et ils vont donc chercher une solution vers le haut.

Cela a un côté positif : on en reste aux grands principes ; aussi, parler de réforme du capitalisme à la lumière de la doctrine sociale de l'Église peut laisser sur leur faim ceux qui cherchent des solutions précises, car la doctrine sociale, comme son nom l'indique, reste sur les principes fondamentaux, et laisse le domaine prudentiel à l'appréciation de chacun, des caractéristiques de chaque période et de chaque pays. Aussi, je m'en tiendrais dans cette partie de la rencontre aux principes essentiels, et le débat qui suivra pourra porter sur des pistes plus concrètes, à condition qu'on soit conscient qu'on passe alors dans le domaine prudentiel, où les opinions divergentes sont légitimes, entre experts comme entre croyants, mêmes éclairés par la doctrine sociale.

Mais il y a deux préalables. Le premier, qui peut surprendre et qui semblera nous éloigner du sujet, c'est de se demander : pourquoi l'Église s'intéresse-t-elle à ces questions économiques ? Certes, l'homme est la route de l'Église ; ce qui se passe ici bas est essentiel même dans la perspective de la vie future et il y a une logique de l'Incarnation : si Dieu lui-même a voulu se faire homme, c'est que la vie humaine a un grand prix à ses yeux. Mais il faut réfléchir plus avant pour montrer qu'on ne doit pas mépriser la vie économique, car c'est dans la vie économique que sont les hommes de ce temps. Et les enjeux humains et moraux y sont considérables.

Ensuite, et le titre même de cette rencontre nous y invite, se demander comment on peut réformer le capitalisme, ce n'est pas demander le grand soir, ce n'est pas ce que l'on a appelé un temps en France la rupture avec le capitalisme. Pourtant, l'Église ne ménage pas ses critiques vis-à-vis de la situation actuelle et vis-à-vis de la pratique du capitalisme. Mais, en même temps, elle a une conception réaliste de l'économie, que l'on verra brièvement dans la deuxième partie, qui la conduit, non pas à donner l'absolution au capitalisme, mais à accepter ses principales institutions : la doctrine sociale de l'Église, chez Jean-Paul II ou Benoît XVI, parle de l'économie de marché et cherche à la purifier, à la transformer, pas à en renverser les principales institutions. Elle part d'un monde réel, non d'un monde rêvé ou utopique.

Cela signifie-t-il qu'il n'y a rien à faire ? Que l'Église, après avoir donné l'extrême onction au marxisme et au communisme planificateur, va se rallier sans condition au capitalisme, ou à la limite le baptiser ?

Les choses sont plus subtiles, car, même si l'Église appelle aux réformes nécessaires et indispensables, la principale réforme pour elle est beaucoup plus radicale : c'est la conversion du cœur, la réforme de nos comportements individuels et collectifs. Et donc, à mon sens, et ce sera la troisième partie, la plus importante je pense, la principale réforme du capitalisme, c'est sa moralisation. Encore faut-il lever une ambiguïté : ce ne sont pas les institutions qui commettent des actes, moraux ou immoraux ; seuls les hommes sont sujets d'actes moraux. La moralisation du capitalisme, c'est avant tout celle des hommes dans leurs actions et décisions économiques. S'il n'y a pas d'hommes justes, au comportement éthique, jamais le capitalisme, ni aucun autre système ne sera juste. Cela peut paraître décevant, par rapport à l'ampleur des réformes auxquelles on pourrait légitimement songer et auxquelles concrètement on doit songer, mais, si on y réfléchit, c'est autrement plus exigeant et sûrement plus difficile : changer le cœur des hommes, c'est plus complexe que réformer l'OMC ou le FMI ou le marché des changes, mais, si ces réformes sont aussi nécessaires, elles ne suffiront pas si le comportement des hommes ne change pas.

Donc voyons d'abord pourquoi l'Église s'intéresse à l'économie, puis quelle est la conception réaliste qu'elle se fait de l'économie, et enfin comment elle défend une économie moralisée, qui repose sur une éthique forte.

Première partie : Pourquoi l'Église s'intéresse-t-elle à l'économie ?

La crise financière, puis économique, actuelle, est grave. Elle a entraîné une chute de la production. Le produit intérieur brut a reculé en moyenne de 4 % en 2009 dans les pays riches et la croissance, toujours positive, a diminué dans les pays émergents ; la reprise 2010 est timide, surtout en Europe. Nous avons eu aussi une chute brutale des échanges internationaux : le commerce extérieur a reculé de 9 % en 2009, touchant ainsi non seulement les pays riches, mais aussi les pays émergents et les pays les plus pauvres exportateurs de matière premières, même s'il est reparti en sens inverse en 2010 ; une explosion du chômage ; des difficultés du pouvoir d'achat. Tout cela nous rappelle l'importance de l'économie et donc, a contrario, l'importance d'une économie saine, qui fonctionne correctement. La crise rappelle que nous avons besoin d'une économie efficace.

En outre, il y a, dans la vie économique, des valeurs importantes qui entrent en jeu. Certes, beaucoup d'économistes, à commencer par Adam Smith, au XVIII^e siècle, avaient expliqué qu'elle comporte une dimension d'intérêt personnel. Jean-Paul II disait lui-même dans *Centesimus annus* : « Il est normal de vouloir vivre mieux ». En soi, cet intérêt personnel n'est pas nécessairement immoral. Il y a, dans ce que l'on appelle « les actes intéressés », la possibilité d'une dimension morale. C'est ainsi, que gagner honnêtement sa vie par son travail, par son activité, dans le but de nourrir sa famille, d'assurer un avenir à ses enfants, c'est quelque chose qui, d'une certaine façon, relève de la recherche de l'intérêt, mais qui est tout à fait acceptable moralement.

Mais l'économie peut aussi être le lieu de valeurs plus grandes. On peut produire et échanger en respectant la dignité des autres, et en respectant sa propre dignité. Qu'est-ce que produire, sinon offrir aux autres des biens et des services dont ils ont besoin. On ne produit pas pour soi. On produit pour les autres et si on ne rend pas de services aux autres, si on produit des choses dont personne ne veut, on ne peut participer à l'échange sur le marché et l'échange c'est la rencontre de l'autre. L'économie est d'abord la réponse aux besoins humains fondamentaux ; c'est donc, d'une certaine façon, le service des autres.

L'économie peut aller jusqu'à avoir une valeur considérable, que le Christ lui-même nous a rappelée, comme Saint Mathieu le rapporte dans son Évangile (25-35, 36-40) : « car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu, et vous m'avez vêtu, malade, et vous m'avez soigné, prisonnier, et vous êtes venu me voir (...). En vérité, je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ».

Celui qui a donné à manger, ou à boire, ou qui offre de quoi s'habiller, ou qui soigne quelqu'un, où a-t-il trouvé cette nourriture, ces vêtements, et le reste ? Ou il les a produits lui-même, ou il se les est procurés en utilisant le fruit de son travail, c'est-à-dire de son activité économique. Et, même si, comme le Christ le suggère dans ce passage, on le donne gratuitement, il faut pour cela soi-même avoir quelque chose à donner que l'on a produit, ou gagné par ses efforts et acquis par son revenu.

On peut aller plus loin : plus généralement, celui qui, par son travail, ou par son activité d'entrepreneur, ou même par son épargne, permet de produire des biens et des services utiles aux autres - et c'est cela la vie économique – joue un rôle essentiel au service des autres. Voilà pourquoi il ne faut pas mépriser la vie économique.

La Doctrine Sociale de l'Eglise insiste sur cette dimension morale de la vie économique, cette dimension de service et cette importance de la création au service des autres. Jean-Paul II, dans *Laborem exercens* (§ 4-2), rappelle, en partant du texte de la Genèse, que « l'homme est l'image de Dieu, notamment par le mandat qu'il a reçu de son Créateur, de dominer la terre. En accomplissant ce mandat, l'homme, tout être humain, reflète l'action même du Créateur de l'univers ». Cela veut dire que, par son activité économique, l'homme participe à cette domination de la terre et poursuit l'œuvre du Créateur, mais, évidemment, il doit le faire avec sagesse, avec discernement, en respectant la logique de la Création et du Créateur, donc avec morale et avec éthique. C'est d'ailleurs l'un des thèmes essentiels de Benoît XVI dans *Caritas in veritate*.

L'économie est donc importante, même si elle doit rester à sa place, et c'est lorsqu'elle est mal gérée qu'elle va occuper tous les esprits, comme dans la crise actuelle. Il y a une tyrannie du manque de biens matériels, même s'il y a aussi, comme l'avait fait remarquer Jean-Paul II, le risque de la tyrannie de la surconsommation. On peut se demander alors ce que l'Eglise vient faire dans cette affaire ? Comme l'avait dit, il y a bien longtemps, un homme politique aux évêques : « Ne devraient-ils pas s'occuper de leurs oignons ? ».

La réponse est simple, elle est donnée par Jean-Paul II : « L'homme est la route de l'Eglise ». L'Eglise doit s'intéresser à tout ce qui touche à l'homme : il y a là une conséquence de l'Incarnation. Si le Christ est devenu homme, c'est aussi pour nous rappeler l'importance de la vie terrestre, matérielle, économique, sociale, y compris pour le royaume futur.

Mais il y a aussi autre chose qui explique l'intérêt de l'Eglise. C'est qu'elle est, comme le disait Paul VI : « Experte en humanité ». Elle connaît parfaitement la nature humaine. Il y a une anthropologie chrétienne qui est essentielle à la compréhension du monde. On ne peut pas parler d'économie si l'on ne comprend pas d'abord qui est l'homme. C'est ainsi, par exemple, que Léon XIII disait déjà en 1891, en reprenant une idée de Saint Thomas, que l'homme : « est ainsi fait que la pensée de travailler sur un fond qui est à lui redouble son ardeur et son application », justifiant ainsi l'importance qu'il attachait à la propriété privée.

De même, pour l'Eglise, l'homme a une dimension personnelle, aucun homme n'est semblable à un autre, et, en même temps, il ne peut véritablement s'épanouir qu'en rencontrant les autres, au contact des autres. La philosophie grecque avait déjà compris que l'homme était un animal politique, social, et donc la vie économique et sociale doit tenir compte à la fois de cette dimension personnelle et de cette dimension communautaire et ne jamais sacrifier ni l'une ni l'autre.

Tous ces éléments sont approfondis par Jean-Paul II dans *Centesimus annus* de 1991 et par Benoît XVI dans *Caritas in Veritate* de 2009. Benoît XVI y explique que le péché manifeste ses effets pernicieux dans tous les domaines, y compris celui de l'économie. Il faut

donc partir d'une conception vraie de l'homme et le Pape rappelle que la question sociale est devenue radicalement une question anthropologique.

C'est ce qui avait déjà conduit Jean-Paul II à expliquer que « l'erreur fondamentale du "socialisme" (il s'agit du communisme des pays d'Europe de l'Est à l'époque) est de caractère anthropologique. En effet, il considère l'individu comme un simple élément, une molécule de l'organisme social, de sorte que le bien de chacun est tout entier subordonné au fonctionnement du mécanisme économique et social, tandis que, par ailleurs, il estime que ce même bien de l'individu peut être atteint hors de tout choix autonome de sa part, hors de sa seule et exclusive décision devant le bien et le mal. L'homme est ainsi réduit à un ensemble de relations sociales, et c'est alors que disparaît le concept de personne comme sujet autonome de décision morale, qui construit l'ordre social par cette décision. De cette conception erronée de la personne découle la déformation du droit qui définit la sphère d'exercice de la liberté, ainsi que le refus de la propriété privée. En effet, l'homme dépossédé de ce qu'il pourrait dire sien et de la possibilité de gagner sa vie par ses initiatives, en vient à dépendre de la machine sociale et de ceux qui la contrôlent. Cela lui rend beaucoup plus difficile la reconnaissance de sa propre dignité de personne ».

Voilà pourquoi l'Eglise, de Léon XIII à Benoît XVI, a toujours condamné le marxisme, et son application dans le communisme, comme reposant sur une erreur anthropologique. Quelle est alors la conception que se fait l'Eglise, à partir de l'anthropologie chrétienne, de la vie économique ? Voilà la réponse de Jean-Paul II : « Selon *Rerum novarum* et toute la Doctrine Sociale de l'Eglise, le caractère social de l'homme ne s'épuise pas dans l'Etat, mais se réalise dans divers groupes intermédiaires, de la famille, aux groupes économiques, sociaux, politiques et culturels, qui, découlant de la même nature humaine ont leur autonomie propre. C'est ce que j'ai appelé - poursuit Jean-Paul II - la personnalité de la société, qui, avec la personnalité de l'individu, a été éliminée par le socialisme réel ».

Jean-Paul II ajoutait : « L'homme créé pour la liberté, porte en lui la blessure du péché originel qui l'attire continuellement vers le mal et fait qu'il a besoin de rédemption. L'homme tend vers le bien, mais il est aussi capable de mal. Il peut transcender son intérêt immédiat et pourtant lui rester lié. L'ordre social sera d'autant plus ferme qu'il tiendra davantage compte de ce fait et qu'il n'opposera pas l'intérêt personnel à celui de la société dans son ensemble, mais qu'il cherchera plutôt comment assurer leur fructueuse coordination ».

Là où l'intérêt individuel est supprimé par la violence, il est remplacé « par un système écrasant de contrôle bureaucratique qui tarit les sources de l'initiative et de la créativité. Quand les hommes croient posséder le secret d'une organisation sociale parfaite qui rend le mal impossible, ils pensent aussi pouvoir utiliser tous les moyens, même la violence ou le mensonge, pour la réaliser. La politique devient alors une religion séculière qui croit bâtir le paradis en ce monde, mais aucune société ne pourra jamais être confondue avec le Royaume de Dieu ».

J'en tire deux conséquences fondamentales :

La première, c'est qu'une économie, conforme à la conception naturelle et chrétienne, doit évidemment reposer sur la reconnaissance de la liberté humaine, de la dignité de la personne, sur le caractère responsable de l'exercice de cette liberté, sur les

institutions conformes au droit naturel, sur l'existence de ce que l'on appelle traditionnellement les corps intermédiaires, c'est-à-dire la société civile, au sens de Tocqueville, et donc la vitalité des familles, des entreprises, des syndicats, des associations de toutes sortes, sans oublier les groupements religieux. C'est un thème repris par Benoît XVI qui insiste sur l'importance, aux côtés de la société politique, qui doit reposer sur des lois justes, de la société marchande - qui repose sur le contrat - et de la société civile - qui repose sur le don et la gratuité -.

La seconde conséquence, c'est qu'en économie, comme ailleurs, il n'y a pas de société humaine parfaite. Saint Thomas avait déjà expliqué que l'on ne pouvait réprimer tout le mal qu'il y a dans le monde. La loi ne peut pas tout. Elle ne peut remplacer la morale. Le rôle de l'Eglise est ici d'éduquer, avec l'aide des familles, à un comportement éthique dans le domaine de l'économie, comme dans les autres, et, au-delà même de l'éthique, à l'amour dans la vérité, ce qui est le thème central de l'encyclique sociale de Benoît XVI, même dans les questions sociales.

Il avait déjà dit début 2009 aux prêtres de Rome : « De bons modèles économiques sont nécessaires, mais ils ne peuvent créer à eux seuls la justice dans le monde. La justice ne peut se réaliser qu'avec des hommes justes, et ceci n'existe pas s'il n'y a pas de travail humble, quotidien, pour convertir les cœurs et pour créer la justice dans les cœurs, parce que s'il n'y a pas d'hommes justes, la justice demeure abstraite ».

L'Eglise n'a pas attendu 2010 pour vouloir moraliser le capitalisme. Quand, en 1891, Léon XIII écrit la première encyclique sociale, *Rerum novarum*, il s'adresse à la conscience des patrons, face à ce que l'on appelait alors « la question sociale, la question ouvrière, les conditions de travail, de rémunération ». Que propose-t-il ? A-t-il proposé le « Grand soir » ? Il a pris soin de commencer son encyclique par la condamnation de ce qu'il appelait un remède pire que le mal, qui était le marxisme. Il appelait donc à quoi ? A moraliser le capitalisme.

Depuis, chaque pape a procédé de la même façon. Pie XI, face à la crise de 1929, appelait à un sursaut moral, ajoutant, en parlant du capitalisme, qu'il n'est certes pas à condamner en lui-même, mais il ajoutait que son objectif était de consacrer tous ses efforts à organiser ce régime selon la justice.

Jean XXIII et Paul VI nous ont montré que la question sociale était devenue mondiale et que les peuples de la faim interpelaient les peuples de l'opulence : la question du développement était devenue une question morale fondamentale.

Que propose Jean-Paul II dans *Centesimus annus* après l'effondrement du communisme ? De moraliser le capitalisme, de prendre ce qu'il y a de bon et d'en rejeter ce qu'il y a de mauvais.

Aujourd'hui, que fait Benoît XVI dans *Caritas in veritate* ? Il nous parle de la crise, de la mondialisation, de la finance, de la crise écologique, pour nous proposer une moralisation de la réalité. Ce qui veut dire que l'Eglise ne va pas chercher un ailleurs, une utopie, elle a – c'est mon deuxième point – une conception réaliste de l'économie.

Il y a deux voies d'accès à la vérité : Fides et ratio, la foi et la raison. Une encyclique sociale comme *Caritas in veritate*, s'adresse non seulement aux catholiques, mais aussi, « à tous les hommes de bonne volonté ». Si vous voulez parler aux chrétiens, vous pouvez leur parler le langage de la foi. Si vous voulez parler d'économie avec des hommes de bonne volonté, il faut se situer sur le plan de la philosophie, de la raison, de la loi naturelle, inscrite dans le cœur de l'homme. La Doctrine Sociale de l'Eglise, dit Benoît XVI, est une vérité de la foi et de la raison. Cela va expliquer que la vision que l'Eglise a de l'économie et de ses institutions est une vision profondément réaliste. Elle est réaliste simplement parce que l'Eglise connaît la nature humaine.

Je n'en prendrai que quelques exemples empruntés à *Centesimus annus* ou à *Caritas in Veritate*. Jean-Paul II, dans la lignée de Léon XIII, réaffirme « le caractère naturel du droit à la propriété privée » (CA § 30) « droit fondamental pour l'autonomie et le développement de la personne qui a toujours été défendu par l'Eglise jusqu'à nos jours ».

En même temps, dans la grande tradition de l'Eglise, il rappelle que l'usage des biens « est subordonné à leur destination originelle commune de biens créés » (CA § 30). Et donc, tout l'objet du chapitre central de *Centesimus annus* est de montrer comment on doit rendre compatible la propriété privée et la destination universelle des biens.

De la propriété, on passe à l'entreprise dans laquelle « l'homme travaille avec les autres hommes » (CA § 32). Dans ce cadre « celui qui produit un objet, le fait non seulement pour son usage personnel, mais aussi pour que d'autres puissent s'en servir après avoir payé le juste prix, convenu d'un commun accord, dans une libre négociation. Or, la capacité de connaître en temps utile les besoins des autres hommes et l'ensemble des facteurs de production les plus aptes à les satisfaire, c'est précisément une autre source importante de richesse dans la société moderne (...). Organiser un tel effort de production, planifier sa durée, veiller à ce qu'il corresponde positivement aux besoins à satisfaire, en prenant les risques nécessaires, tout cela constitue aussi une sorte de richesse dans la société actuelle. Ainsi, il devient toujours plus évident et déterminant, le rôle du travail humain, maîtrisé et créatif, et comme part essentielle de ce travail celui de la capacité d'initiative et d'entreprise ».

Voilà reconnus non seulement l'entreprise, mais aussi le rôle spécifique de l'entrepreneur. Et Benoît XVI insiste lui aussi sur l'entreprenariat et la nécessité d'avoir un entrepreneur stable, et, s'il va critiquer ceux qui ont des comportements immoraux, il parle aussi des « nombreux managers » qui ont des « analyses clairvoyantes ».

Jean-Paul II précise pour sa part que : « dans le domaine économique, comme dans les autres, le droit à la liberté existe, de même que le devoir d'en faire un usage responsable » (CA § 30). A partir de là, le Pape indique notamment qu'il semble qu'« à l'intérieur de chaque pays, comme dans les rapports internationaux, le marché libre soit l'instrument le plus approprié pour répartir les ressources et répondre efficacement aux besoins » (CA § 34). « Le mécanisme du marché présente des avantages solides, entre autres, il aide à mieux utiliser les ressources. Il favorise les échanges de produits, et, surtout, il place au centre la volonté et les préférences de la personne qui, dans un contrat, rencontre celle d'une autre personne » (CA § 40). Benoît XVI parle lui du marché comme d'un instrument économique qui permet

aux personnes de se rencontrer et d'échanger des biens. Nous en verrons les limites tout à l'heure.

Plus généralement, lorsque Jean-Paul II se demande si le capitalisme est le système social qui l'emporte, il donne, dans un premier temps, une réponse positive, qui sera plus tard suivie de réserves : « Si, sous le nom de capitalisme, on désigne un système économique qui reconnaît le rôle fondamental et positif de l'entreprise, du marché, de la propriété privée et de la responsabilité qu'elle implique dans les moyens de production, de la libre créativité humaine dans le secteur économique, la réponse est sûrement positive, même s'il serait peut-être plus approprié de parler d'économie d'entreprise, ou d'économie de marché, ou simplement d'économie libre » (CA § 42). Si le Pape n'aime pas beaucoup le mot de capitalisme, créé par Marx, il reconnaît l'importance et la nécessité d'une économie de marché.

On en arrive alors, évidemment, au cœur du problème, si l'Eglise défend, comme aujourd'hui, la plupart des pays ou des partis, l'économie de marché, quelle est dans ce domaine l'originalité de son message ? L'apport spécifique de l'Eglise, c'est de défendre une économie qui repose sur une éthique forte, une moralisation de l'économie, et, puisque nous sommes dans une économie capitaliste, une moralisation du capitalisme.

Troisième partie : L'Eglise défend une économie moralisée, une économie qui repose sur une éthique forte

Il y a sûrement des réformes techniques à faire, des réformes de structures, des réformes institutionnelles, législatives, nous en débattons sans doute tout à l'heure. Ce n'est pas là que l'on attend l'Eglise. Benoît XVI rappelle, après Jean-Paul II, que l'Eglise n'a pas de recettes techniques à offrir, ce n'est pas son rôle. Ce n'est pas à elle de définir s'il faut monter ou baisser les taux d'intérêts ou de quelle façon on peut mettre fin techniquement aux parachutes dorés, lorsqu'ils sont injustifiés. Elle s'en tient aux principes fondamentaux, renvoyant l'application concrète à chacun de nous et à chaque peuple.

Là où l'on attend l'Eglise, c'est sur la question de la morale. Ce qui veut dire que, peut-être, ne faut-il pas parler de moralisation du capitalisme, mais de moralisation des hommes à l'intérieur du capitalisme, de moralisation des capitalistes et plus largement de chacun de nous.

Lorsqu'il avait abordé la question des structures de péché, dans *Sollicitudo rei socialis*, Jean-Paul II avait expliqué que « les vraies responsabilités sont celles des personnes. Une situation, et de même une institution, une structure, une société, n'est pas par elle-même sujet d'actes moraux ». Seul l'homme a une morale, et donc la moralisation du capitalisme passe par l'éducation à une éthique responsable.

C'est là que l'on retrouve la suite du paragraphe 42 de *Centesimus annus* que j'avais commencé à citer tout à l'heure. Jean-Paul II ajoute en effet : « Mais si par capitalisme, on entend un système où la liberté dans le domaine économique n'est pas encadrée par un contexte juridique ferme, qui la met au service de la liberté humaine intégrale et la considère

comme une dimension particulière de cette dernière, dont l'axe est d'ordre éthique et religieux, alors la réponse est nettement négative » (CA § 42).

Cela signifie quelque chose d'essentiel que l'on a oublié ces dernières années : c'est que l'économie de marché n'est acceptable qu'à deux conditions. La première, c'est un contexte juridique ferme, ce que l'on appelle couramment un état de droit, dans lequel, dit Jean-Paul II : « la souveraineté appartient à la loi et non pas aux volontés arbitraires des hommes ». Avec des lois conformes à la nature de l'homme, à commencer par les droits fondamentaux, et par ce qui est conforme à la dignité de la personne humaine, au respect de sa vie. C'est un thème sur lequel insiste aussi Benoît XVI quand il précise que la Doctrine sociale de l'Église concerne l'homme tout entier (ce qu'il appelle le développement intégral) donc inclut les questions liées au respect de la vie, du début à la fin.

La seconde condition, c'est la condition d'une liberté humaine intégrale, dont l'axe est d'ordre éthique et religieux. Cela veut dire qu'une économie de marché sans éthique n'a pas plus de valeur qu'une démocratie sans valeurs. Mais, je cite Jean-Paul II : « ces critiques s'adressent moins à un système économique qu'à un système éthique et culturel. En effet, l'économie n'est qu'un aspect et une dimension dans la complexité de l'activité humaine, si elle devient un absolu, si la production et la consommation des marchandises finissent par occuper le centre de la vie sociale et deviennent la seule valeur de la société, soumise à aucune autre, il faut en chercher la cause, non seulement et non tant dans le système économique lui-même, mais dans le fait que le système socioculturel, ignorant la dimension éthique et religieuse, s'est affaibli et s'est réduit alors à la production de biens et de services » (CA § 39).

N'est-ce pas cela que nous avons vécu ces dernières années et qui nous a conduit à la crise ? C'était déjà ce que le Christ nous avait dit en rappelant que l'homme ne vit pas seulement de pain. La société moderne, la société matérialiste contemporaine, est une société dans laquelle l'économie a tout envahi et dans laquelle l'homme se réduit à n'être qu'un producteur ou un consommateur. Ainsi, les rythmes de vie ne sont plus calqués par les besoins de la famille ou de la spiritualité, mais par les besoins de l'économie, et la question du travail du dimanche en est un exemple essentiel. De même, les agressions contre la vie, avant la naissance, ou en fin de vie avec l'euthanasie, reposent sur cette idée qu'un être qui n'est pas encore né, ou un être qui est trop âgé, n'offre plus d'intérêt parce qu'il n'est ni producteur, ni vraiment consommateur.

Reprenons quelques-uns des thèmes liés à l'économie. Que dit Benoît XVI à propos du profit ? : « Le profit est utile si, en tant que moyen, il est orienté vers un but qui lui donne un sens relatif aussi bien à la façon de le créer que de l'utiliser. La visée exclusive du profit, s'il est produit de façon mauvaise ou s'il n'a pas le bien commun pour but ultime, risque de détruire la richesse et d'engendrer la pauvreté » (§ 21). Du point de vue économique, on peut expliquer qu'il y a des institutions qui donnent un sens à la façon de créer le profit, comme par exemple la concurrence, à la différence du monopole qui transforme le profit en rente. Pourquoi Benoît XVI insiste-t-il alors ? Parce que ces conditions économiques sont nécessaires, mais pas suffisantes. On peut faire des profits en vendant de la drogue, voire en prostituant des enfants. C'est là que le bien commun et l'éthique sont à nouveau au cœur du problème : on peut faire des profits en rendant de vrais services à de vrais clients, mais seule une conscience morale droite du producteur, du client, des intermédiaires, détermine si ce

profit est moralement légitime en raison du moyen utilisé et du but poursuivi (faire grandir l'homme et respecter sa dignité).

De même, pour le marché, Benoît XVI affirme : « Le marché est soumis aux principes de la justice dite commutative, qui règle justement les rapports du donner et du recevoir entre sujets égaux ». C'est ce qu'expliquait déjà Saint Thomas, avec le juste prix ou le juste salaire. Il ne faut léser aucune des deux parties lors d'un échange sur un marché. « Mais la Doctrine Sociale de l'Église n'a jamais cessé de mettre en évidence l'importance de la justice distributive et de la justice sociale pour l'économie de marché elle-même ». « En effet, abandonné au seul principe de l'équivalence de valeurs des biens échangés, le marché n'arrive pas à produire la cohésion sociale dont il a pourtant besoin pour bien fonctionner. Sans formes internes de solidarité et de confiance réciproque, le marché ne peut pleinement remplir sa fonction économique. Aujourd'hui, c'est cette confiance qui fait défaut et la perte de confiance est une perte grave » (§ 35). Nous voici au cœur de la crise actuelle, crise de confiance.

Ce qui est nouveau, ce n'est pas de parler de la justice distributive, mais de la lier directement au fonctionnement du marché lui-même, comme une condition de son efficacité. Benoît XVI explique certes que « la société ne doit pas se protéger du marché » comme s'il était mauvais en soi, mais aussi que « le marché peut être orienté de façon négative » (§ 26). Car « le marché n'existe pas à l'état pur ». « Ainsi peut-on arriver à transformer des instruments bons en eux-mêmes en instruments nuisibles. Mais c'est la raison obscurcie de l'homme qui produit ces conséquences, non l'instrument lui-même. C'est pourquoi, ce n'est pas l'instrument qui doit être mis en cause, mais l'homme, sa conscience morale et sa responsabilité personnelle et sociale » (§ 36). Revoilà l'éthique placée au cœur du marché et l'homme mis en face de sa liberté pour effectuer des choix responsables.

Il en va de même pour la consommation. Jean-Paul II avait dit, en 1981, à Paris : « La société de consommation ne rend pas les hommes heureux ». Bien sûr, il précisait que « la demande d'une existence plus satisfaisante est en soi légitime » (CA § 36).

En revanche « si l'on se réfère directement à ses instincts et si l'on fait abstraction d'une façon ou d'une autre de sa réalité personnelle consciente et libre, cela peut entraîner des habitudes de consommation et des styles de vie objectivement illégitimes, et souvent préjudiciables à la santé physique et spirituelle (CA § 36). Or, le système économique, et voilà le fond du problème, « ne comporte pas dans son propre cadre des critères qui permettent de distinguer correctement les formes nouvelles et les plus élevées de satisfaction des besoins humains » (CA § 36). D'où les consommations détruisant la dignité humaine, de la drogue à la pornographie - or consommer est aussi une décision morale -.

Autrement dit, le système économique n'est pas capable en lui-même de générer l'éthique qui lui est indispensable, donc, cette éthique, qui ne peut pas être fournie par le marché seul, qui n'est pas, comme on dit parfois, immoral, mais dont la morale, ou l'absence de morale, vient de l'homme. Cette morale doit trouver sa source dans la dignité de la personne humaine et dans la conception de l'homme qui sous-tend toute la doctrine sociale.

Or, Benoît XVI, à propos de l'éthique en entreprise, explique ce qu'est véritablement l'éthique : « pour fonctionner correctement, l'économie a besoin de l'éthique, non pas d'une éthique quelconque, mais d'une éthique amie de la personne » (§ 45). Et après avoir décrit

diverses formes de « business ethics », de finance éthique, etc., processus « appréciable et (qui) mérite un large soutien », il ajoute cette formule essentielle : « Toutefois, il est bon d'élaborer aussi un critère valable de discernement, car on note un certain abus de l'adjectif éthique qui, employé de manière générique, se prête à désigner des contenus très divers, au point de faire passer sous son couvert des décisions et des choix contraires à la justice et au véritable bien de l'homme » (§ 45). Pour le Pape, l'éthique « se fonde sur la création de l'homme à l'image de Dieu, principe d'où découle la dignité inviolable de la personne humaine, de même que la valeur transcendante des normes morales naturelles. Une éthique économique, qui méconnaîtrait ces deux piliers, risquerait inévitablement de perdre sa signification propre et de se prêter à des manipulations » (§ 45).

La crise actuelle vient avant tout de l'absence d'éthique. On a voulu forcer la réalité par des mécanismes dont l'origine vient d'abord des banques centrales, à commencer par celle des Etats-Unis, puis des banques ordinaires, qui ont consisté à vouloir à tout prix aller plus vite, forcer la marche de l'économie, pousser à consommer plus, et notamment à acheter plus de biens immobiliers, y compris de la part de ceux qui n'en avaient pas les moyens, par un crédit artificiellement abondant, bon marché, avec au départ de faibles taux d'intérêt. C'est la logique de la consommation à tout prix, du tout, tout de suite, et prêter à ceux dont on sait qu'ils ne pourront pas rembourser est immoral.

Benoît XVI rappelle que le crédit doit obéir à l'éthique et aussi qu'épargner est non seulement un acte économique, mais aussi un choix moral.

Prenons un dernier exemple, celui de l'entrepreneur face à la crise actuelle. Ce que Benoît XVI dénonce, c'est la recherche du seul « profit à court terme » « sans rechercher aussi la continuité de l'entreprise à long terme ». La question de l'entrepreneur est une vraie question et il est vrai que certaines formes d'entreprises, par exemple avec un noyau familial stable, favorisent plus cette vision à long terme. Mais la grande entreprise à capital plus dispersé n'est pas condamnée à ne voir que le court terme ; il faut réfléchir à des techniques favorisant ce souci du long terme. Il est sûr que certains chefs d'entreprises, soucieux, après avoir mal géré et ruiné leur entreprise et provoqué un désastre économique et social, du montant de leurs stocks options ou autres parachutes dorés, ne donnent pas l'exemple de la nécessaire rigueur morale. Celui qui a bien géré doit légitimement être récompensé ; celui qui a mal géré doit avoir la décence, même s'il a la légalité pour lui, de savoir se comporter dignement.

Mais Benoît XVI développe une autre idée à propos de l'entrepreneuriat. On a tendance à « penser exclusivement à l'entrepreneur privé de type capitaliste ». « En réalité, l'entrepreneuriat doit être compris de façon diversifiée (...). Avant d'avoir une signification professionnelle, l'entrepreneuriat a une signification humaine. Il est inscrit dans tout travail, vu comme « actus personae », c'est pourquoi il est bon qu'à tout travailleur soit offerte la possibilité d'apporter sa contribution propre de sorte que lui-même sache travailler comme à son compte. Ce n'est pas sans raison que Paul VI enseignait que « tout travailleur est un créateur » (§ 41). Jean-Paul II avait déjà évoqué le sujet lui aussi : « nous sommes tous des créateurs et nous poursuivons en quelque sorte l'ordre du Créateur en répondant à sa demande de dominer la terre et de la soumettre ». Il ne s'agit pas de faire disparaître le salariat, mais de faire en sorte que, contrairement à ce qui se passait avec le taylorisme, chaque salarié se sente impliqué, informé, autonome, responsable et ait le sens profond de son travail, qui fait de lui un créateur : tous entrepreneurs, en quelque sorte. C'est ainsi que doit évoluer l'entreprise et c'est à la fois une règle de bonne gestion et une exigence éthique. Chacun y sera gagnant. On voit

bien avec cet exemple que la Doctrine sociale de l'Église est réaliste et que l'éthique n'est pas incompatible avec la réussite économique. Elle en est même la condition à long terme.

Conclusion

D'où va venir alors cette nécessaire éthique ? On comprend qu'elle passe par l'éducation, mais d'où vient cette éducation à l'éthique, à la justice, au respect de la dignité humaine, au respect de la mesure, à la responsabilité ? Elle a de nombreuses sources, mais trois me semblent fondamentales.

La première est rappelée par Benoît XVI dans son discours aux prêtres de Rome : « notre travail humble, quotidien, est fondamental pour atteindre les grands objectifs de l'humanité (...) Aujourd'hui, s'il manque dix justes, avec toute la doctrine économique du monde, la société ne survivra pas, c'est pourquoi nous devons tout faire pour former et garantir au moins dix justes, mais si possible beaucoup plus, précisément avec notre annonce – il parle de l'Église – faisons en sorte qu'il y ait un grand nombre de justes, que la justice soit vraiment présente dans le monde ».

Avec l'Église, il y a une autre source de cette éthique et de cette écologie. Jean-Paul II rappelait « que la première structure fondamentale pour une économie humaine est la famille, au sein de laquelle l'homme reçoit les premières notions déterminantes concernant la vérité et le bien, dans laquelle il apprend ce que signifie aimer et être aimé, et, par conséquent, ce que veut dire concrètement être une personne ». « On pense ici à la famille fondée sur le mariage où le don de soi réciproque de l'homme et de la femme crée un milieu de vie dans lequel l'enfant peut naître, épanouir ses capacités, devenir conscient de sa dignité, et se préparer à affronter son destin unique et irremplaçable » (CA § 39). En effet, le monde moderne véhicule souvent ce que Jean-Paul II avait appelé « une culture de la mort ». Or, « contre ce que l'on appelle la culture de la mort, la famille constitue le lieu de la culture de la vie » (CA § 39).

Benoît XVI ouvre une autre piste pour permettre le nécessaire développement d'une éthique économique. Il rappelle que Jean-Paul II « avait identifié la société civile comme le cadre le plus approprié pour une économie de la gratuité et de la fraternité, mais il ne voulait pas l'exclure des deux autres domaines » (§ 38). Voilà une nouvelle question posée par Benoît XVI : comment intégrer le don et la gratuité non seulement dans la société civile, où ils ont leur place naturelle (qu'on pense à la famille ou au caritatif, aux associations ou aux paroisses), mais aussi dans le domaine marchand et dans le domaine politique. Comment imaginer, aux côtés d'entreprises classiques, cherchant le profit, d'autres formules ? Comment intégrer le don dans le domaine marchand et dans l'entreprise ?

Il explique qu'introduire des éléments de don et de gratuité dans l'économie permettra une « hybridation » avec les formes habituelles d'entreprises, favorisant la diffusion d'une mentalité plus éthique.

On est ici au cœur de la question économique et de la moralisation du capitalisme. Ce que l'Église a montré, c'est que le modèle communiste était une impasse, niant la liberté humaine. Elle nous montre aussi que l'on ne doit pas chercher un monde imaginaire, mais se situer dans le cadre d'institutions conformes à la nature de l'homme. Une fois que l'on a

défini ces institutions, alors, on fait appel à la liberté responsable de l'homme. C'est là que l'éthique, que la morale, devient déterminante. C'est peut-être moins exaltant que de proposer « le grand soir » qui va changer la nature humaine et régler le problème comme avec baguette magique. En réalité, c'est la seule solution conforme à l'homme et à sa dignité d'enfant de Dieu. C'est le grand thème de Caritas in veritate : l'amour dans la vérité, même dans les questions économiques et sociales, pour permettre le développement intégral de l'homme. Qu'on ne s'y trompe pas, cela ne nous dispense pas des réformes nécessaires. Mais cela nous dit que ces réformes échoueront si les hommes ne changent pas leur comportement.

S'il fallait résumer tout cela dans une formule, je l'emprunterais à ce qu'à dit un jour Mère Térésa, dans un contexte différent, mais que l'on peut appliquer au capitalisme. Un journaliste lui demandait « Ma mère, que faut-il changer dans l'Eglise ? ». Et Mère Térésa lui a répondu en le regardant droit dans les yeux « Que faut-il changer dans l'Eglise ? Vous et moi ». Je poserai la même question : « Que faut-il changer dans le capitalisme afin de le moraliser et de l'humaniser ? Réponse : vous et moi ».